



Rien ne se passe

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 29 janvier 2004

J'ai demandé que l'on agisse pour faire évacuer les fumeurs de mon lieu de travail mais rien ne se passe que puis je faire maintenant ?

Réponse :

Cette question s'inscrit dans le cadre d'une démarche que vous avez entreprise pour faire respecter votre environnement. Vous êtes salarié d'une entreprise qui distribue de la nourriture à l'intérieur d'un établissement d'enseignement. A qui avez-vous demandé d'intervenir ?

Cette demande était-elle écrite et motivée ?

Souhaitez-vous que nous appuyions cette démarche par un courrier officiel ?